



SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR 59

82, avenue Kennedy - 59033 LILLE CEDEX
Accès Métro : GARES ou MAIRIE de LILLE
Tél. 03 20 62 42 84 Télécopie 03 20 62 41 21 ou 45.96
@mail : TRESOR.CGT59@WANADOO.fr
URL : <http://perso.wanadoo.fr/sntcgt59/index.htm>
Sur Intranet <http://www.tresor.cgt.fr/59>

DECLARATION LIMINAIRE DES ELU(e)S de Catégorie C et B en CAP des mutations du 04/07/2006

La commission de ce jour doit statuer sur le mouvement de mutations internes des cadres C et B dans notre département.

Sur le plan national, la CGT ne peut que dénoncer le taux record d'insatisfaction pour le mouvement du 1^{er} Septembre 2006, soit quasiment moitié moins qu'en Septembre de l'année dernière.

Bien qu'inadmissible, ce déficit aurait dû satisfaire un plus grand nombre de mutations internes notamment dans notre département. Or, les restructurations décidées unilatéralement, notamment en ce qui concerne les regroupements « envisagés » de nombreux postes comptables, mais également les créations d'Hôtels des Finances et suppressions d'emplois annoncées par nos ministres en annihilent l'effet.

De plus, l'évolution perpétuelle de nos métiers, plus accrue encore dans notre département, provoque un phénomène nouveau dans l'esprit de nos collègues : celui d'être désabusé.

A tel point, que certains agents « restructurables » de la trésorerie générale demandent comme unique changement de **service** celui du « **personnel** », pardon, celui du « **pôle des ressources humaines** » pensant **sans doute à juste raison** que ce service est le seul pérenne dans notre administration.

Nous n'aurons pas l'affront de vous demander quel est votre sentiment sur ce sujet. Mais sachez, Monsieur le Trésorier Payeur Général, que cette analyse est partagée par nombre de nos collègues. Vous ne nous attribuerez pas le crédit de cette « morosité ambiante » (vous nous le reprochez trop souvent), puisque c'est en rencontrant nos collègues dans les services et postes comptables que nous pouvons en faire le constat.

Hormis les agents n'ayant pas eu satisfaction lors de leur première affectation dans le Nord et ceux qui se sentent lésés de se retrouver dans de petits postes

sans espoir de perspective de carrière (réforme de la notation oblige), la majorité des demandes de mutations rentre dans ce malheureux contexte.

Même si la démarche semblait être louable, les 5 séances inter-catégorielles B et C n'ont pas convaincu puisque aucune projection à long terme ne semble avoir été fournie.

Notre rôle d'élu(e)s CGT du personnel est de vous le faire savoir.

D'autre part, des groupes de travail se réunissent actuellement entre les partenaires sociaux et la Comptabilité Publique sur le sujet d'une éventuelle réforme des mutations. Le SNTCGT59 s'en réjouit mais se demande si notre administration centrale s'intéresse aux incidences dans les départements et les CAP locales. Dans le cadre d'un dialogue social amélioré, nous vous demandons d'être informé par le biais de groupes de travail départementaux de l'avancée du projet.

Pour terminer, permettez-nous d'aborder un point pratique, qui pour nous est nécessaire aux travaux préparatoires du point du jour de la présente Commission Administrative Paritaire.

Les documents que vous nous fournissez, aussi clairs soient-ils proposent les vacances et surnombres en postes comptables et en Trésorerie Générale. Concernant la TG, la lisibilité est quasi-nulle. Nous vous demandons pour les CAP à venir, de dissocier au mieux les vacances et surnombres d'emplois sur les « services centralisateurs traditionnels » et les services du « Pôle Nouveaux Métiers », sachant que les créations d'emplois iront dans un sens et les suppressions dans l'autre. Peut-on rêver d'une répartition par service ?

Nous vous rappelons d'ailleurs que cette requête vous a déjà été formulée lors du CTPL du 13 février dernier.

Les élu(e)s du personnel ne peuvent, dans de telles conditions préparer sereinement nos réunions.

Les élu(e)s CGT